

# LA PRESSE EN REVUE...

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

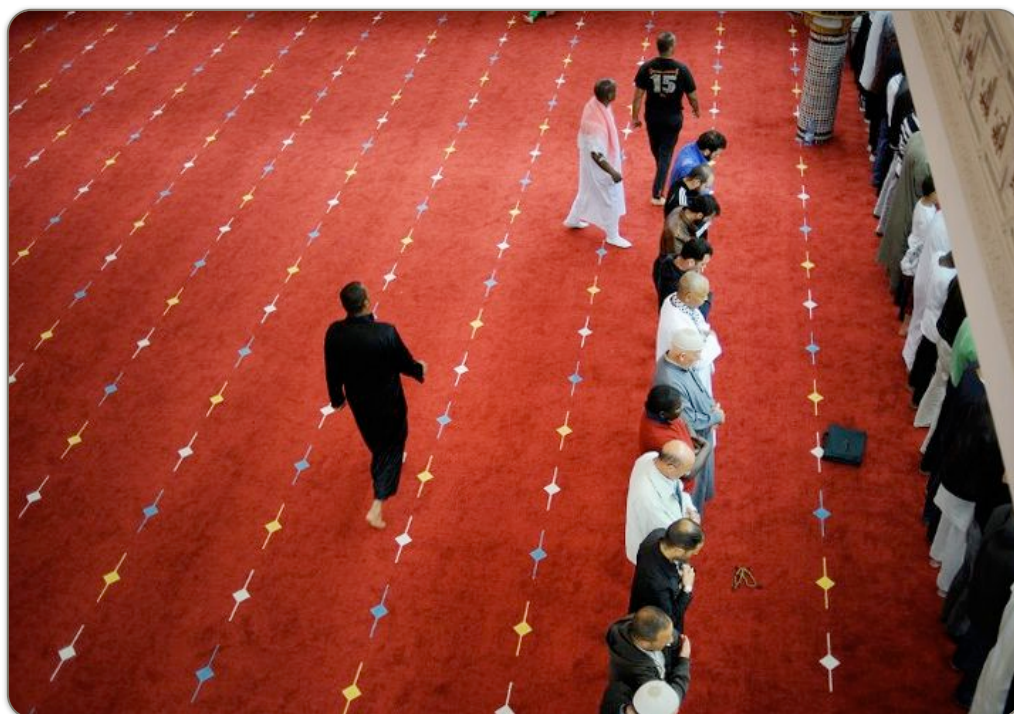
## SOMMAIRE

- 1) Pris à partie !
- 2) Quelle idéologie
- 3) Poursuite des...
- 4) Comme par miracle
- 5) Il parle à son peuple...



G.Diez La Presse en Revue

## I) Musulmans de France : «Nous devons créer un contre-discours»



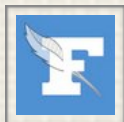
Le 28 juin 2014, à la mosquée Assalam, à Nantes. (Photo Jean-Sébastien Evrard.AFP)



**Après l'assassinat d'Hervé Gourdel par un groupe proche de l'Etat islamique, les musulmans de France, dont les leaders se sont clairement désolidarisés des extrémistes, se retrouvent pris à partie.**

Doit-on, quand on est musulman, se dissocier publiquement de l'Etat islamique ? Pourquoi se justifier face à des actes perpétrés par une minorité extrémiste qui, si elle se réclame de l'islam, ne le représente en rien ? Ailleurs en Europe, des initiatives ont vu le jour ces dernières semaines pour dire non à l'Etat islamique. En France, il n'y a eu jusqu'à présent que très peu d'actions coordonnées, hormis la déclaration publiée mi-septembre en solidarité avec les chrétiens d'Orient massacrés en Irak, suivie d'un Appel des musulmans de France, plus unitaire, exigeant une enquête sur «les responsabilités des soutiens de l'organisation terroriste, ainsi que l'origine de ses moyens». Le recteur de la Grande Mosquée de Lyon, Kamel Kabtane, avait appelé dès le mois d'août le Conseil français du culte musulman (CFCM) et ses composantes «à assumer pleinement leurs responsabilités et à prendre l'initiative d'un rassemblement national des musulmans de France pour dénoncer, sans ambiguïté et avec force, les attaques barbares perpétrées en Irak».

Mais après l'annonce de la décapitation mercredi de l'otage français Hervé Gourdel, les musulmans de France se retrouvent pris à partie. Ce jeudi matin, plusieurs intellectuels ont publié sur le site du Figaro un texte au titre fort, «Nous sommes aussi des sales Français», pour «dénier à ces êtres sauvages [de l'Etat islamique] le droit de se revendiquer de l'islam et de s'exprimer en notre nom». Dans la foulée, le Figaro a publié (puis retiré) un sondage en ligne très limite appelant les internautes à se prononcer : «Les musulmans de France manifestent-ils suffisamment leur opposition à la menace terroriste ?»

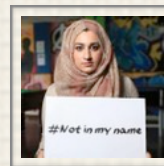


Le Figaro ✓ @Le\_Figaro  
Notre question du jour pouvant prêter à des interprétations regrettables, Le Figaro a décidé de la retirer.  
12:22 - 25 Sept 2014

En réaction, la rédaction de Rue89 a lancé le hashtag #onapasdemandé : «On n'a pas demandé aux chrétiens de se désolidariser du Ku Klux Klan», etc.



Rue89 ✓ @Rue89  
Les musulmans priés de condamner des terroristes : folie ! <http://rue89.nouvelobs.com/2014/09/25/les-musulmans-pries-condamner-terroristes-quelle-folie-255074> ... #onapasdemandé  
13:13 - 25 Sept 2014  
Les musulmans priés de condamner des terroristes : quelle folie ! -...



On est en absurdie : voilà qu'on demande aux musulmans de se désolidariser de la barbarie de l'Etat islamique autoproclamé ! Comme si on demandait aux femmes de se désolidariser de Nabilla.

Rue89 @Rue89

Dès l'annonce de la décapitation d'Hervé Gourdel, les responsables musulmans de France se sont dit horrifiés et ont répété que l'Etat islamique n'a «rien à voir» avec l'islam. «Nous, les musulmans de France, sommes tous Hervé Gourdel. Il est vivant parmi nous. On ne peut pas soutenir des malades mentaux qui salissent notre religion, on n'a pas le droit de massacrer au nom de l'islam», a ainsi déclaré le controversé imam de Drancy, Hassen Chakhoumi.

«Je suis dans une colère noire, j'ai la rage contre ces criminels, ces assassins d'une organisation qu'on peut appeler Daech ou Etat islamique, qui n'a rien à voir avec l'islam ni aucune religion», a aussi dit Abdallah Zekri, l'un des responsables du Conseil français du culte musulman (CFCM), qui appelle «les musulmans et leurs amis» à un rassemblement ce vendredi à 14h45 devant la Mosquée de Paris et dans plusieurs villes de France.

### «Les gens ont peur, moi-même, j'ai peur»

Pour Mohammed Moussaoui, ex-président du CFCM et désormais à la tête de l'Union des mosquées de France (UMF), un réseau de 500 lieux de culte, les musulmans de France doivent prendre la parole. «Des mots et des actions forts sont attendus. Nous devons unifier et construire notre discours pour dire non à l'instrumentalisation de l'islam par ce groupe terroriste qui se réclame de notre religion, alors qu'il est en totale contradiction avec les valeurs de la foi musulmane et avec les textes fondateurs, explique-t-il à Libération. Il faut que les musulmans de France regardent les choses en face et dénoncent avec force la radicalisation.» Mais comment ? Mohammed Moussaoui appelle à un travail commun sur trois chantiers : l'enseignement dans les mosquées, le prêche du vendredi, et ce qui se passe sur Internet. Depuis le

printemps, rappelle-t-il, il appelle à des états généraux sur le radicalisme et à la création de conseils au sein de chaque région. «Aujourd'hui, en France, des imams parlent aux fidèles de la radicalisation mais de manière individuelle et spontanée. Il faut qu'on arrive à lancer une dynamique collective, à créer de manière commune un contre-discours, démontrer par des arguments simples et évidents que les actions criminelles de l'Etat islamique, ce n'est pas l'Islam.»

Azzedine Gaci, recteur de la mosquée Othmane de Villeurbanne, avait cosigné lundi, avant d'apprendre l'enlèvement d'Hervé Gourdel, un texte avec deux autres responsables musulmans du Rhône contre «les prescriptions terroristes et barbares de l'Etat islamique autoproclamé en Irak visant à tuer des civils français». Ces quatre derniers vendredis, jours de prière, il a abordé avec les fidèles de sa mosquée la question de la radicalisation. Les musulmans de France sont «complètement perdus», dit-il. «Il faudrait que la majorité silencieuse s'exprime plutôt que de laisser la place à la petite minorité radicale. Mais les gens ont peur. Moi-même, j'ai peur. Je peux être une cible.» Le recteur le reconnaît, «on n'a pas assez pris nos responsabilités. La famille, les éducateurs, l'école, mais aussi nous, les musulmans, les mosquées. Les imams ne parlent pas assez de la radicalisation parce qu'ils ne savent pas comment en parler. C'est une erreur fondamentale.» Il y a selon lui un travail à faire sur la terminologie, sur le retour aux textes, «utilisés de manière totalement contraire aux valeurs de l'islam par l'Etat islamique». Mais comment s'adresser aux jeunes qui se radicalisent très rapidement par des circuits extérieurs à celui de la mosquée du quartier, en passant notamment par les réseaux sociaux? «Beaucoup n'ont en effet pas de contact avec la mosquée, admet le recteur. Et il faut reconnaître que nous, les imams, sommes bien souvent coupés de la base. Il y a une perte de confiance. Quant aux réseaux sociaux, nous sommes démunis.»

Cordélia BONAL

liberation.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## II) Otage assassiné : "L'idéologie de Daesh n'est ni étatique ni islamique"

**Anouar Kbibech, vice-président du Conseil français du culte musulman, réagit à l'assassinat d'Hervé Gourdel et met en garde contre tout amalgame entre Islam et groupuscules terroristes. Interview.**



La Grande Mosquée de Paris désavoue le Conseil français du culte musulman. (MIGUEL MEDINA/AFP)

L'otage français Hervé Gourdel a été assassiné en Algérie par un groupe lié à l'organisation djihadiste "Daesh" autrement appelée "Etat islamique". Pour Anouar Kbibech, président du Rassemblement des musulmans de France (RMF) et vice-président du Conseil français du culte musulman (CFCM), cette deuxième appellation est à bannir. Ce qu'il redoute : l'amalgame entre Islam et groupuscules terroristes sanguinaires. Interview.

**Hervé Gourdel a été assassiné en Algérie par un groupe djihadiste terroriste. Redoutez-vous les conséquences d'un tel drame sur l'image de l'Islam en France ?**

- Nous partageons l'émotion de toute la nation française et condamnons cet acte inqualifiable. Voir la religion musulmane associée à ces actes minables est inquiétant. Surtout que l'Islam prône la paix, l'ouverture et la tolérance. Nous n'avons rien à voir avec ces actes sanguinaires et nous sommes tous extrêmement touchés par ce drame.

C'est d'ailleurs devant l'émotion des musulmans en France que le CFCM a appelé à un rassemblement silencieux à la Mosquée de Paris ce vendredi après la prière, vers 14 heures. C'est un rassemblement solidaire, nous voulons saluer la mémoire de notre compatriote parti en toute confiance dans un pays musulman pour y connaître une fin tragique.

François Hollande et Manuel Valls ont eu des



mots justes, ils ont pris le soin de ne pas faire d'amalgame. Le président français a même eu une pensée solidaire pour les musulmans français. Même les journalistes, qui se permettent parfois des raccourcis, semblent avoir pris conscience de l'importance des mots et de leurs associations. La distinction entre l'Islam et les groupuscules terroristes est fondamentale pour éviter l'explosion de l'islamophobie en France.

### **Comment faire pour éviter toute confusion entre l'Islam et l'organisation "Etat islamique" ?**

- Il faut commencer par faire attention au vocabulaire employé. Daesh se fait appeler "Etat islamique". C'est une aberration : leur idéologie n'est ni étatique ni islamique ! C'est une usurpation d'identité ! Et en continuant de qualifier ces groupes terroristes d'"Etat islamique", nous entretenons la confusion. La différenciation commence à se faire mais elle ne s'est pas encore suffisamment généralisée. Dans ce cas présent, la forme c'est le fond.

C'est à travers la pédagogie que nous pouvons faire changer les choses. Il faut informer les Français de la différence fondamentale qu'il y a entre l'Etat islamique, abusivement autoproclamé, et l'islam. Les politiques et les médias doivent souligner cette distinction. Néanmoins, je me dois de dénoncer un manque de communication de la part des médias français. Nous organisons souvent des événements de soutien aux chrétiens d'Orient. Pourtant, rares sont ceux qui sont relayés par la presse. C'est dommage : communiquer sur ce genre d'initiatives pourrait avoir une influence positive sur l'image de l'islam.

### **L'amalgame entre Etat islamique et islam est-il réservé aux non-musulmans ?**

- Pas du tout. Les adolescents musulmans fragiles ou défavorisés sont aussi concernés. Souvent, ceux qui se retrouvent dans un avion en direction de la Turquie pour rejoindre la Syrie ou l'Irak ne sont pas vraiment informés. Nous, les musulmans, devons les inciter à ne pas se tromper de djihad. Leur djihad, leur combat si vous préférez, se passe en France et il est celui de l'intégration et de la réussite. Il faut être présent sur Internet également pour les informer, puisque c'est souvent là qu'ils s'auto-radicalisent.

Toujours dans le but d'informer et de dialoguer, nous organisons un colloque le 25 octobre prochain sur la radicalisation des jeunes. Il y aura

même un focus sur le fléau qu'est la radicalisation en prison. Il faut cependant relativiser : les jeunes concernés sont très peu nombreux. Mais malheureusement, il suffit d'un Merah pour abîmer l'image de l'islam et des musulmans.

### **Peut-on également s'auto-radicaliser après une mauvaise lecture du Coran ?**

- Il peut arriver que certaines personnes, peu ou mal informées, se trompent dans l'interprétation des versets coraniques. Il faut donc aller vers eux pour les éduquer sur le sujet. C'est encore une histoire de connaissances et de savoir. J'invite tous ceux qui sont dans le flou à aller parler à un imam ou à un savant musulman. Il faut éduquer les Français sur ces questions religieuses.

Propos recueillis par Barbara Krief - Le Nouvel Observateur



nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

### III) Sécurité renforcée en France et poursuite des bombardements en Irak

Un avion Rafale ravitaillé en vol lors d'une mission au-dessus de l'Irak. | AFP/JEAN-LUC BRUNET



Le Monde.fr avec AFP

Au lendemain de l'assassinat de l'otage français Hervé Gourdel en Algérie par un groupe ayant fait allégeance à l'Etat islamique (EI), le gouvernement français a annoncé une série de mesures pour prévenir « les risques terroristes ». Parallèlement, l'armée poursuivait ses bombardements contre des cibles de l'EI en Irak.

#### Mesures de sécurité renforcées et appel à la vigilance

« Les mesures de prévention contre les risques terroristes mises en œuvre sur le territoire national vont être renforcées dans les lieux publics et dans les transports », a annoncé l'Elysée après un conseil de défense, qui s'est tenu jeudi 25 septembre.

Pour le gouvernement, « aucune zone ne peut plus désormais être considérée comme totalement sûre » et il est conseillé aux ressortissants français d'être prudents, surtout « dans la zone sahélienne, mais aussi dans les pays limitrophes ». Le Quai d'Orsay a décidé d'étendre de 31 à 40 pays son conseil à « la plus grande vigilance » adressé aux Français en début de semaine, sans toutefois préciser quels sont les nouveaux pays concernés. Mais selon une source diplomatique, il s'agit de l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Ouzbékistan, les Comores, le Burundi, la Tanzanie, la Somalie et

La loi renforçant la lutte contre le terrorisme, et notamment le départ de djihadistes vers la Syrie et l'Irak, et leur retour en France, en cours d'adoption au Parlement « permettra, dans le respect des libertés, de contrer plus efficacement

encore la menace des combattants étrangers », a soutenu l'Elysée. Paris évalue à près de 900 le nombre de Français impliqués dans les filières djihadistes.

#### Que sait-on des djihadistes français ?

Les étrangers représentent 10% des effectifs de l'EI en Syrie

8500 volontaires étrangers en Syrie  
2000 européens

932 français impliqués dans les filières djihadistes (au 15/09)  
Dont 20% de convertis  
1 sur 2 inconnu des services de police

350 combattants  
63 femmes  
6 mineurs

350 personnes touchées par une procédure judiciaire

70 mises en examen

51 incarcérations

Sources : déclarations du ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, à l'Assemblée le 14/9 et sur Europe 1 le 25/9

LeMonde.fr/lesdecodeurs

LAPRESSEENREVUE.EU



## L'engagement militaire français se poursuit en Irak...

Auparavant, Stéphane Le Foll, porte-parole du gouvernement, avait annoncé que « des frappes [avaient eu lieu] en Irak », alors que le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, répétait que la France poursuivrait son engagement jusqu'à ce que « l'intégrité » du pays soit « retrouvée ».

Les Rafale français conduisent depuis une semaine des missions de reconnaissance au-dessus de l'Irak, mais n'avaient jusqu'ici officiellement frappé qu'une fois, vendredi, détruisant un dépôt logistique. Les nouvelles frappes ont eu lieu sur la ville de Falloujah alors que « les avions étaient partis pour faire une reconnaissance », a informé l'état-major des armées.



*nathalieguibert @nathalieguibert  
En #Irak nouvelles frappes françaises ont visé ce matin des installations de l'Etat islamique à Falloujah, 4 bombes GBU tirées par 2 Rafale  
17:00 - 25 Sept 2014*

## ... mais ne s'étend pas (encore) à la Syrie

Mercredi soir, François Hollande avait indiqué devant les Nations unies que les frappes aériennes contre l'Etat islamique se limitaient à l'Irak et qu'il n'était pas question d'agir de même en Syrie. Interrogé sur le sujet jeudi, Jean-Yves Le Drian a semblé moins catégorique au micro de RTL en déclarant : « C'est une question qui est posée. » En revanche, L'Elysée a ajouté que la France apporterait « son soutien à tous les Etats qui en feraient la demande », sans préciser de qui il pouvait s'agir.

Les Etats-Unis et leurs alliés ont pris pour cible, mercredi, des raffineries contrôlées par les djihadistes avec pour objectif de tarir une des sources principales de financement du groupe terroriste. Plus tôt, une organisation non gouvernementale avait affirmé que la cimenterie du producteur français de matériaux de construction Lafarge en Syrie était tombée en fin de semaine aux mains des djihadistes.

## IV) L'affaire Sarkozy-Azibert stoppée net

Par Michel Deléan

**D'autorité, la magistrate Édith Boizette vient de suspendre le cours de l'instruction qui vise Nicolas Sarkozy, Thierry Herzog et Gilbert Azibert. Ce qui peut augurer d'une annulation prochaine des écoutes téléphoniques qui accablent l'ex-chef de l'État et son avocat.**

L'espoir d'un horizon judiciaire en partie éclairci peut renaître chez Nicolas Sarkozy. Dans une ordonnance d'une page, non motivée, Édith Boizette, présidente d'une des chambres de l'instruction de la cour d'appel de Paris, a en effet décidé, mardi 23 septembre, de suspendre le cours de l'instruction pour « corruption », « trafic d'influence » et « violation du secret professionnel » dans laquelle l'ex-chef de l'État, son ex-avocat et ami Thierry Herzog, ainsi que le haut magistrat en retraite Gilbert Azibert, sont mis en examen depuis début juillet.

Dans les requêtes qu'ils avaient déposées le 12 septembre devant la chambre de l'instruction, les défenseurs respectifs de Nicolas Sarkozy et Thierry Herzog avaient demandé non seulement l'annulation des écoutes téléphoniques Sarkozy-Bismuth pour faire effondrer toute la procédure, mais également la suspension de l'instruction. Or, selon des sources concordantes, les avocats se sont pris les pieds dans la procédure : ils ont effectué ces deux demandes parallèles dans des requêtes séparées, au lieu de demander l'annulation et la suspension dans la même requête.

Édith Boizette a donc déclaré les demandes de suspension irrecevables procéduralement... mais elle a tout de même décidé de geler l'instruction, le temps que le fond soit examiné, en vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui confère le Code de procédure pénale (article 187). Sa décision n'est susceptible d'aucun recours.

Selon des sources concordantes, Édith Boizette a pris cette décision sans demander de réquisitions au parquet général de la cour d'appel de Paris (elle n'y était pas obligée). Or l'ouverture de l'information judiciaire sur les écoutes Sarkozy-Herzog avait été prise - le 26 février dernier - par le procureur national financier, Éliane Houlette, en accord avec son supérieur hiérarchique, le

procureur général François Falletti. Aujourd'hui, comme on va le voir, la légalité de ces écoutes semble diviser la haute magistrature, et les avocats parisiens se frottent déjà les mains.



Nicolas Sarkozy

Dans la pratique, les juges Patricia Simon et Claire Thépaut ne devront plus effectuer d'actes d'instruction dans ce dossier ni verser de nouvelles pièces jusqu'à nouvel ordre. Les mises en examen demeurent, mais les investigations des juges sont gelées.

En théorie, cette décision de la présidente Boizette ne permet pas de préjuger ce que décideront collégalement les trois magistrats de la chambre de l'instruction quand ils examineront la régularité des écoutes téléphoniques. Mais tant au Palais de justice de Paris qu'au pôle financier de la rue des Italiens, les magistrats ont compris le message. « Mes demandes de suspension les plus fondées sont toujours retoquées, j'aimerais bien profiter de cette écoute là de la part des magistrats », s'amuse ainsi un avocat parisien.

« Les suspensions d'instruction sont très rares », confirme un magistrat parisien chevronné. « Elles sont prononcées quand un juge d'instruction semble hors des clous. C'est un feu rouge. Le fait qu'Édith Boizette n'ait pas saisi le prétexte de l'irrecevabilité confirme les rumeurs que nous entendions depuis plusieurs semaines : son avis sur la validité des écoutes est clairement affiché. Il lui suffira d'une autre voix au sein de la chambre de l'instruction pour faire annuler la procédure. En fait, c'est typiquement le genre de chose que Gilbert Azibert lui-même aurait pu faire lorsqu'il présidait la chambre de l'instruction avec sévérité, en annulant les procédures, au point que les juges d'instruction l'avaient surnommé Annulator. »

Les précédents d'instructions ainsi suspendues, rarissimes, ont notamment concerné l'enquête sur le financement occulte du RPR que menait Éric Halphen au tribunal de Créteil, puis des affaires

de santé publique instruites par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy.



Le timing de cette décision d'Édith Boizette peut surprendre. L'instruction qui le menace est suspendue 48 heures à peine après le retour annoncé de

Nicolas Sarkozy dans l'arène politique, qui a été médiatisé jusqu'à la nausée. Ce camouflet infligé aux juges d'instruction survient également au lendemain de la révélation de nouveaux éléments accablants issus du dossier d'instruction, dans France Inter et Libération notamment, après que Mediapart eut révélé des extraits des retranscriptions d'écoutes en mars dernier.

Édith Boizette aura 64 ans en octobre. Longtemps juge d'instruction, elle a notamment instruit l'affaire Pechiney-Triangle, dans les années 1989-1990. Elle a ensuite été nommée présidente de la chambre de l'instruction, l'organe de contrôle et de censure du travail des juges d'instruction. Édith Boizette bénéficie d'une réputation de magistrate expérimentée et compétente, sans appartenance politique ou syndicale connue, mais avec une sensibilité notoirement proche de la droite.

mediapart.

LAPRESSEENREVUE.EU



## V) Sarkozy en meeting dans le Nord pour son « retour au peuple »



© AFP

Nicolas Sarkozy effectue son "retour au peuple" jeudi lors d'une réunion publique à Lambersart (Nord), banlieue bourgeoise de Lille, après l'annonce vendredi dernier de sa candidature à la présidence de l'UMP.

"Jeudi, c'est le retour au peuple dans le Nord", proclame son porte-parole pour cette campagne, le député-maire de la ville voisine de Tourcoing Gérald Darmanin, au sujet de cette région populaire où le FN réalise des scores importants.

"C'est la capsule d'astronaute qui rentre dans l'atmosphère", s'amuse-t-il.

annonce de candidature sur les réseaux sociaux vendredi dernier, confidences au JDD dimanche matin puis entretien fleuve accordé à France 2 dimanche soir, il ne manquait qu'un étage à la fusée: la réunion publique.

Celle-ci se tiendra devant une salle pleine d'au moins 2.000 personnes, dans la ville d'un des centristes de l'UMP Marc-Philippe Daubresse, et à quelques encablures de la maison natale du Général de Gaulle, soulignent ses soutiens, à l'heure où M. Sarkozy veut montrer sa faculté à rassembler.

Nicolas Sarkozy devrait s'exprimer vers 19 heures.

Objectif pour l'ancien président, s'il redevient patron de l'UMP, bâtir "un très grand rassemblement en février ou mars", selon son porte-parole.

Au programme aussi, M. Sarkozy "va réaffirmer son attachement aux primaires. La primaire, il n'en a pas peur", annonce M. Darmanin.

Les rivaux de M. Sarkozy pour la présidence de

l'UMP mais surtout pour la course à la présidentielle 2017 ont ces derniers jours émis des inquiétudes sur le sujet, Alain Juppé parlant notamment d'un "point de conflit dur" en cas d'annulation par M. Sarkozy de ces primaires pourtant prévues par les statuts de l'UMP.

Proche de l'ancien maire de Neuilly, l'ancienne secrétaire d'Etat Nora Berra abondait hier: c'est un "faux débat. Pourquoi ? Parce que Nicolas Sarkozy n'est absolument pas opposé au principe des primaires".

L'ancien président devrait aussi répéter sa volonté, s'il est élu à la tête de l'UMP, ce qui ne fait guère de doutes, d'organiser un "parti décentralisé".

-Déplacements plus 'intimistes'-

M. Sarkozy est attendu aussi sur les idées, alors que pour ses adversaires, son retour tient pour l'instant plus de la forme que du fond.

"Il parlera de la France, de son retour nécessaire sur la scène européenne. Il évoquera aussi la politique économique nécessaire pour relancer la croissance, le progrès technique, le nouveau modèle social à inventer... Le discours devrait durer 45 minutes et comme on lui a reproché de ne pas en avoir assez dit sur France 2, là, les journalistes auront de quoi faire", assure dans un entretien mercredi au JDD.fr M. Daubresse.

Peu certain en revanche qu'il exprime sa position sur la loi ouvrant le mariage aux homosexuels: sur ce sujet où s'expriment "des convictions très profondes" (et des divergences parmi ses propres soutiens), M. Sarkozy ne devrait pas "prendre position pendant la campagne UMP", selon M. Darmanin.

Le "retour au peuple", ce sera l'occasion enfin de démontrer en images que la ferveur populaire qui a pu entourer l'ancien président par le passé existe toujours, alors qu'une majorité de Français (54 à 55% selon deux sondages) ne l'ont pas trouvé convaincant lors de son entretien dimanche soir sur France 2.

Mais cette large réunion publique n'aura pas forcément de postérité dans cette formule. "C'est difficile d'avoir un contact direct avec la population, avec la présence de tous les médias", déplore M. Darmanin.

M. Sarkozy va donc "essayer de faire des déplacements réduits", plus "intimistes". "L'idée est de donner la parole" aux militants avec un




"dispositif plutôt modeste".

Le rythme ? "Un meeting par région, soit deux à trois déplacements par semaine" jusqu'au 29 novembre, date du premier tour de l'élection à la présidence de l'UMP.

Est-ce bien nécessaire alors que les sondages placent l'ancien président régulièrement en tête des intentions de vote des sympathisants UMP (75% selon un sondage Ifop lundi) ? M. Darmanin rétorque: "S'il ne l'avait pas fait, on aurait dit qu'il était arrogant."

publicsenat.fr



**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**